

Santé

Analyse factuelle pour les enseignants

En guise de préparation au cours, nous recommandons le **dossier thématique sur la santé**. L'analyse factuelle résume l'essentiel.

Tout comme la politique suisse, le système de santé suisse repose sur une structure fédéraliste. Cela signifie que les communes, les cantons et la Confédération élaborent ensemble les lois et les ordonnances dans le domaine de la santé et se partagent les tâches.

Santé

La santé concerne le bien-être physique, mental et social de la population. Bien que la santé ait une signification individuelle pour chaque personne et que chacun soit responsable de sa propre santé, le thème de la santé est également réglementé par la politique.

Responsabilité de la Confédération et des cantons

La Constitution fédérale stipule que la Confédération et les cantons s'occupent principalement de deux domaines de la santé. Les cantons sont responsables des soins médicaux de base (par exemple, un nombre suffisant d'hôpitaux / de personnel ou la réglementation des réductions de primes de caisses-maladie). Au niveau fédéral, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est responsable de la protection de la population (p. ex. mise en œuvre des lois ou prescriptions relatives aux médicaments). En outre, il représente les intérêts de la Suisse en matière de politique de la santé à l'étranger et auprès des organisations internationales.

Assurance maladie

En Suisse, chaque personne doit avoir une assurance-maladie. Les assurances-maladie sont proposées par les caisses-maladie. Les caisses-maladie prennent en charge une partie des frais de santé, p. ex. les séjours à l'hôpital ou les médicaments. Chaque personne paie une prime mensuelle pour l'assurance-maladie. Une prime est une somme d'argent versée chaque mois à la caisse-maladie. Le montant de la prime est indépendant du revenu de la personne assurée. Il varie toutefois en fonction du canton, de la caisse-maladie et du modèle choisi. Les modèles de caisses-maladie possibles sont les suivants : libre choix du médecin, modèle HMO (Health Maintenance Organization), modèle du médecin de famille, modèle Telmed. Les personnes ayant un faible salaire peuvent demander au canton une réduction des primes.



Souhaitez-vous en savoir plus ?

Vous avez besoin de plus d'informations sur la prévoyance vieillesse ou sur un autre sujet ? Sur notre site Internet, vous trouverez nos dossiers thématiques simples, compréhensibles et politiquement neutres sur divers sujets politiques et sociaux.



